

SERVICE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE

Prestation unique & ponctuelle

Vous êtes en perte d'autonomie ? Vous sortez d'une hospitalisation ? Vous cherchez une structure médico-sociale pour vous ou votre proche ? Vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour la mise en place et la coordination des différents prestataires de services ainsi qu'une assistance pour les démarches administratives dans le cadre de votre maintien à domicile ?

Tarifs TTC/ formule à partir de**> Tarifs après crédit d'impôts* à partir de **> <i>* Prestations éligibles au <u>crédit d'impôt</u> de 50%, Conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts.</i> <i>** Majoration selon le nombre de kilomètre entre le domicile du bénéficiaire et l'agence Relai'Age (siège social).</i>	A partir de
	125 € 62,5 €
	2,5 heures
Expertise complète : Recueil, analyse et évaluation des besoins et des capacités de la personne et de son entourage ¹	✓
Elaboration/ proposition de solutions personnalisée ² (dossier écrit remis sous 15j)	✓
Montage des dossiers de demande d'aides financières (APA, APL, logement, etc...)	Assistance
Visite au domicile ³ et/ ou virtuelle (téléphone ou visioconférence)	1 visite à domicile
Lien privilégié : un interlocuteur de confiance	✓

Toutes nos offres sont personnalisables sur devis (gratuit).

Majoration du prix des formules selon la distance kilométrique entre le domicile du bénéficiaire et l'agence Relai'Age :

- ✓ Domicile >20 km de l'agence Relai'Age : **majoration de 10%**
- ✓ Domicile >30 km de l'agence Relai'Age : **majoration de 15%**
- ✓ Domicile >40 km de l'agence Relai'Age : **majoration de 20%**
- ✓ Domicile >50 km de l'agence Relai'Age : **majoration de 25%**

¹ Evaluation de la personne dépendante et de son entourage (avec accord de la personne concernée) au domicile de la cliente – Outils d'évaluation (GEVA – A RA)

² Dans le cadre des activités qui concourent à coordonner des services à la personne

³ Prestations réalisées au domicile de la personne, dans le cadre du service d'assistance en lien avec la perte d'autonomie (Aide aux achats, aux courses et aux commandes en ligne ...) – Veille active – Présence rassurante

SERVICE DE COORDINATION

Prestation sur abonnement sans engagement

Vous avez besoin d'un relai pour coordonner le quotidien de votre proche ? Nous vous proposons un service de coordination des prestataires de service à la personne qui s'adapte aux besoins de la personne et de son entourage. Relai'Age vous accompagne au quotidien pour faciliter votre maintien à domicile en étant votre

	Niveau 1 BASIQUE	Niveau 2 EQUILIBRE	Niveau 3 EXCELLENCE
Tarifs TTC/ formule à partir de**> Tarifs après crédit d'impôts* à partir de **>	240 € 120 €	360 € 180 €	480 € 240 €
<i>* Prestations éligibles au crédit d'impôt de 50%, Conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts.</i> <i>** Majoration selon le nombre de kilomètre entre le domicile du bénéficiaire et l'agence Relai'Age (siège social).</i>	4 heures/ mois	6 heures/ mois	8 heures/ mois
Expertise complète : Recueil, analyse et évaluation des besoins et des capacités de la personne et de son entourage ⁴	✓	✓	✓
Montage des dossiers de demande d'aides financières (APA, APL, logement, etc...)	Assistance	Gestion 100%	Gestion 100%
Sélection ⁵ des prestataires adaptés en lien avec la proposition définie	✓	✓	✓
Réévaluation ⁶ et réajustement des prestations et solutions déployées au domicile (perte d'autonomie à l'issu d'une hospitalisation, d'un accident de la vie quotidienne, ...)	En continu	En continu	En continu
Suivi et Coordination ⁷ des différents prestataires et/ ou intervenants de services à la personne dans les actes de la vie quotidienne, vie sociale et relationnelle, soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices.	Jusqu'à 5 services	Jusqu'à 7 services	Jusqu'à 10 services
Assistance ⁸ pour les démarches administratives en lien avec la vie quotidienne	✓	✓	✓
Prise des rendez-vous & suivi de l'agenda dans le cadre du service d'assistance administrative à domicile	✓	✓	✓
Veille active : visite au domicile ⁹ et/ou virtuelle (téléphone ou visioconférence)	1 visites/ mois	2 visites/ mois	3 visites/ mois
Lien privilégié : un interlocuteur de confiance	✓	✓	✓

Toutes nos offres sont personnalisables sur devis (gratuit).

Majoration du prix des formules selon la distance kilométrique entre le domicile du bénéficiaire et l'agence Relai'Age :

- ✓ Domicile >20 km de l'agence Relai'Age : majoration de 10%
- ✓ Domicile >30 km de l'agence Relai'Age : majoration de 15%
- ✓ Domicile >40 km de l'agence Relai'Age : majoration de 20%
- ✓ Domicile >50 km de l'agence Relai'Age : majoration de 25%

⁴ Evaluation de la personne dépendante et de son entourage (avec accord de la personne concernée) au domicile de la cliente – Outils d'évaluation (GEVA – A RA)

⁵ Liste de recommandation de professionnels ou d'organismes certifiés et agréés, sélectionnés pour leurs compétences, leurs réputations, leurs sérieux. Nous leurs demandons d'adhérer à notre charte de valeur

⁶ Prestations réalisées au domicile de la personne, avec elle ou avec son représentant légal, en lien avec l'outil d'évaluation (Annexe 1 : GEVA -A RA)

⁷ Suivi qualité, gestion des aléas, suivi de l'agenda client, ...

⁸ Prestations réalisées au domicile de la personne, avec elle, dans le cadre du service d'assistance administrative à domicile.

⁹ Prestations réalisées au domicile de la personne, dans le cadre du service d'assistance en lien avec la perte d'autonomie (Aide aux achats, aux courses et aux commandes en ligne ...) – Veille active – Présence rassurante